



# Education: Les profs, trop absents, trop syndiqués...



(Source: Fotolia)

- **Les mobiliser pour la réforme, un grand défi**
- **L'arrêt des cours particuliers et des vacances décrié par les syndicats**
- **Le privé ne peut toujours pas se passer des enseignants du public**

Pages IV & V

## ESJC: Apprendre en s'ouvrant sur le monde

**D**ONNER aux futurs journalistes l'occasion d'aiguiser leurs armes sur le terrain et de s'ouvrir sur le monde, c'est l'objectif de l'Ecole supérieure de journalisme et de communication (ESJC). L'établissement vient d'organiser une conférence avec une spécialiste américaine des documentaires, dans le cadre d'un programme d'échange avec l'International Center for Journalists de Washington et le consulat général des Etats-Unis de Casablanca. L'école a également accueilli la célèbre réalisatrice Fatima Boubakdy. Deux rencontres marquantes qui ont permis aux étudiants de se rapprocher des différents médias.

Page VI

**L'INSA Euromed ouvre ses portes en septembre**

Page III

**Formation par apprentissage: L'Heure Joyeuse innove**

Page II

**Basketball Academy prépare sa mue**

Page II

## Formation par apprentissage L'Heure Joyeuse innove

■ L'association lance un centre doté d'un référentiel des compétences

■ En partenariat avec plusieurs groupes et organismes internationaux

■ 80% de stages en entreprise et 20% de cours

AVEC son nouveau Centre de formation par apprentissage (CFA) à Mkanssa (Casablanca), inauguré mardi dernier par le ministre délégué en charge de la Formation professionnelle, Abdelaâdim Guerrouj, l'Heure Joyeuse change d'approche. L'association spécialisée dans la santé, l'éducation et la formation se positionne aujourd'hui en «vrai partenaire» des entreprises. «Il y a quelques années, les sociétés nous accordaient des fonds pour construire des écoles. Mais il n'était pas question que nous soyons associés à des curricula», confie Leila Benhima Chérif, présidente.



Le référentiel du centre de Mkanssa, spécialisé dans les métiers de l'électricité, a été inspiré du modèle de l'Institut européen de coopération et de développement (IECD). L'ONG française a déjà construit des centres au Liban et en Egypte. Elle en prévoit un 2e au Maroc, à Kénitra (Ph. A. Na)

Le CFA, spécialisé dans les métiers de l'électricité, a été monté en étroite collaboration avec l'Institut européen de coopération et de développement (IECD). Les deux partenaires ont d'abord planché sur un référentiel des compétences, précisant le minimum de savoir-faire dont les candidats doivent être dotés. L'approche est inédite, puisque même au niveau du département de la Formation professionnelle, il n'existe pas encore de référen-

tiels. Un projet est néanmoins en cours avec la CGEM.

«Il s'agit d'un travail de longue haleine, mais qui a été réalisé dans un temps record grâce à l'expérience acquise dans d'autres pays», relève Xavier Boutin, DG de l'IECD.

Le document a ensuite été validé par 15 entreprises du secteur électrique qui ont précisé leurs besoins, ainsi que par la direction de la formation professionnelle.

L'Heure Joyeuse a décidé depuis maintenant cinq ans de plancher sur l'employabilité des jeunes défavorisés, en les dotant des compétences nécessaires à leur insertion sur le marché de l'emploi.

Le CFA de Mkanssa, un douar difficile, excentré, avec seulement 5 écoles primaires (pas de collège, ni de lycée), a été réalisé avec le concours de plusieurs autres partenaires. L'INDH, l'Entraide nationale, les fondations de Schneider Electric et de Nexans, l'Agence française de développement (qui a accordé 545.000 euros), l'Institut catholique des arts et métiers (ICAM), ...

Dès son ouverture en septembre (après seulement 5 mois de préparation), le centre a accueilli une cinquantaine de jeunes. Le cursus durera une année et sera réparti entre cours techniques (20%) et stages en entreprise (80%). Sans compter 4 mois de cours de français, d'informatique, de sécurité et de life skills, dispensés par le Centre d'orientation et d'insertion professionnelle (COIP) de l'association. □

Ahlam NAZIH

Pour réagir à cet article:  
courrier@leconomiste.com

## Basketball Academy prépare le modèle sport/études

■ Un grand complexe prévu pour 2018

■ Une première école pour les jeunes sur fauteuil roulant en mars

■ Et un campus à Benslimane en avril pour l'entraînement des élites

AU sein de l'association TIBU, spécialisée dans la promotion du basketball et l'éducation sportive, les idées foisonnent. Après avoir lancé en novembre 2013, la Basketball Academy, première du genre au Maroc, TIBU voit plus grand. Son objectif, monter un cursus sport/études en basketball, encore inexistant au Maroc. Cela contraint les jeunes talents à choisir entre leurs études et une carrière sportive. Du gâchis, selon l'association qui se mobilise afin d'offrir aux graines de champions la possibilité de combiner les deux, en s'inspirant du modèle américain.

L'association planche actuellement sur un projet de campus professionnel à Ca-

sablanca, qui sera bouclé d'ici la mi-mars. Il sera ensuite présenté aux différents partenaires, investisseurs, écoles et aussi franchises de la NBA, la première ligue de basketball nord américaine. Il pourrait voir le jour d'ici 2018. Cela permettrait à l'académie, aujourd'hui logée au sein de l'Ecole supérieure internationale de gestion (ESIG) avec 350 inscrits, d'accueillir des effectifs beaucoup plus importants et d'offrir un meilleur encadrement.

En parallèle, TIBU prépare l'ouverture de la première école pour les enfants sur chaise roulante pour le 18 mars prochain, TIBU HandiBasket School, en partenariat avec l'ambassade des Etats-Unis au Maroc. Elle sera basée au sein de l'académie de Casablanca.

Un nouveau campus pour l'entraînement des élites aux tournois est également en cours de finalisation à Benslimane. L'ouverture est prévue en avril 2015. Le même mois, l'association démarrera une tournée dans les quartiers difficiles de Casablanca (du 6 au 12 avril), en partenariat avec la Marocaine des jeux et des sports. «Nous formerons aussi les associations de quartier à la gestion de projets sportifs afin de nous accompagner. Nous pourrions aussi équiper certains quartier de terrains et de panneaux», précise Mohamed Amine Zariat, président de TIBU. La tournée



Ce sont les cinq graines de champions sur lesquelles la Basketball Academy fonde tous ses espoirs. Elle rêve de faire de Amine (à partir de la gauche), Othmane, Saad, Zouhair et Saad B, tous âgés de 12 ans, les premiers marocains à intégrer la NBA (Ph. TIBU)

sera également l'occasion de détecter 50 jeunes talents, qui pourront intégrer gratuitement l'académie. Cette dernière distribue déjà quelque 80 bourses en faveur des jeunes issus de milieux défavorisés.

L'association ambitionne de devenir d'ici 2020 TIBU World Wide. Avec une association qui œuvre pour la promotion du sport, une académie pour la formation et le développement personnel des jeunes et une fondation pour la respon-

sabilité sociale et la R&D. En attendant, elle ne cesse d'œuvrer pour la promotion du basketball au Maroc. Elle a démarré hier lundi son School Tour 2015, qui se poursuit jusqu'au 28 février, avec des ateliers sportifs et éducatifs ciblant 6.000 élèves. □

A.Na

Pour réagir à cet article:  
courrier@leconomiste.com

# L'INSA Euromed de Fès ouvre en septembre

■ **Les travaux de construction démarrent le 10 mars**

■ **Objectif: inscrire 200 étudiants dès cette rentrée**

**C'**EST une campagne d'information d'envergure que mène actuellement l'Université Euromed de Fès (UEMF) concernant l'INSA Euromed. Mustapha Bousmina et Jean Louis Billoet, respectivement président de l'Université Euromed et directeur de l'INSA Euromed rappellent que ce premier Institut Euromed de technologie est co-construit avec l'UEMF et le groupe INSA France. Il est soutenu par les ministères de l'Enseignement supérieur et de la recherche marocain et français et de plusieurs pays

européens et du Maghreb. «L'inscription dans cet établissement est ouverte depuis le 20 janvier et se poursuivra jusqu'au 20 mars», souligne Bousmina.

L'INSA Euro-Méditerranée, créé sur le modèle unique entre universités et instituts de renom du Maroc, de France et de pays partenaires (Maroc, Tunisie, Espagne, France, Italie, Portugal) accueillera en septembre 2015, dans ses locaux provisoires à Fès Shore, ses 200 premiers étudiants pour une formation d'une durée de 5 ans».

Dès septembre 2016, l'institut s'installera dans l'Université Euromed (route de Meknès) et dont le coup d'envoi des travaux de construction est prévu le 10 mars. Notons qu'un terrain de 20 ha est réservé à l'UEMF et ses dirigeants sont à la recherche de 40 ha supplémentaires. Les premiers bâtiments de l'université futuriste s'étaleront sur quelques 20.000



«L'INSA Euromed s'appuie sur sa très grande ouverture internationale (18 mois de mobilité dans 2 pays différents), son caractère innovant en matière de pédagogie et culture numérique, son niveau de partenariat avec les entreprises, et son implication dans le développement socio-économique euro-méditerranéen», déclare Mustapha Bousmina, président de l'université Euromed (Ph. YSA)

## L'INSA Euromed sur les traces de la Quaraouiyine

■ **L'Institut figure sur le portail des formations françaises**

■ **Le processus d'accréditation des programmes bien avancé**

- **L'Economiste:** Avec le lancement des travaux de construction du campus de l'UEMF le 10 mars, peut-on dire que le projet INSA sort enfin de terre?

- **Jean Louis Billoet:** Le projet INSA Euromed est sur les rails depuis le 22 septembre 2014. Date à laquelle les ministres marocain et français de l'Enseignement supérieur, ainsi que plusieurs représentants ministériels européens et tunisiens ont déclaré le lancement effectif de l'institut. C'est un projet qui est en gestation depuis plus de 2 ans, ce qui est relativement court pour l'ambition du projet dans sa globalité. A noter que l'appel à candidature pour les inscriptions figure aujourd'hui non seulement sur le site web de l'Université Euromed (euromed.org) qui porte cet institut, mais également sur le portail national des formations françaises. Ce qui prouve à quel point le projet est avancé.

- **S'agit-il là d'une certaine reconnaissance des formations de l'INSA?**

- Ce sont là les prémices d'une reconnaissance. Dans l'ordre, les formations ont été étudiées par la commission nationale marocaine de certification d'enseignement supérieur (CNACES) et sont en

phase finale. Bientôt, le ministre Daoudi va officiellement saisir son homologue français pour une reconnaissance par l'Etat Français. Le travail que nous menons est fait de façon à ne pas perdre une seule journée. Pour sa part, la commission nationale française d'accréditation



«L'INSA Euro-Méditerranée est un institut co-développé avec des exigences nouvelles et des programmes supplémentaires aux cursus. Ce qui donne à notre formation l'aspect d'être unique dans la région», précise Jean Louis Billoet, directeur de l'INSA Euromed (Ph. YSA)

est attendue au Maroc en juin et donnera son avis définitif au plus tard en octobre. Ce serait alors la seule formation au Maroc accréditée et reconnue par la France. Ce qui prouve à quel point le projet est solide, car il est porté par une volonté politique commune de deux Etats, deux ministères, et soutenu par ailleurs par plusieurs ministères européens, des établissements d'enseignement supérieurs de très

haut niveau, ainsi que plus d'un millier de lauréats INSA. Signalons que suite à l'ouverture des inscriptions dans notre établissement à Fès, nous avons recensé plus de 200 inscrits seulement en deux semaines. Et le groupe INSA recrute annuellement entre 600 et 700 étudiants d'une centaine de nationalités.

- **Comment expliquez-vous cet engouement?**

- Un étudiant qui a l'ambition de devenir un ingénieur avec une pédagogie absolument novatrice, avec des enseignants de très haut niveau de plusieurs pays, doit s'inscrire à l'INSA Euromed. Le travail que va fournir l'étudiant dans cet institut sera certes plus fort, mais la récompense au bout du chemin est grande. En fait, tout étudiant jouira d'une mobilité marocaine, européenne, et internationale, et profitera d'une connaissance des pratiques des entreprises cumulées, en plus de la maîtrise des langues. On veut créer une nouvelle génération d'ingénieurs, en mesure de relever les défis technologiques et sociétaux de demain. Pour cela, des enseignants internationaux, administrateurs et autres commencent déjà à s'installer à Fès avec leurs familles. Ce projet offrira un lieu de vie, un espace international de formation et de recherche, comme l'a été l'université Al Quaraouiyine dans le temps. □

Propos recueillis par  
Youness SAAD ALAMI

Pour réagir à cet article:  
courrier@leconomiste.com

m2 de plancher ( y compris l'INSA).

Côté formation, le staff professoral et administratif sera composé d'une cinquantaine de personnes permanentes de différentes nationalités et des professionnels du monde socio-économique. «Le double enjeu de notre équipe pédagogique est de former des cadres scientifiques et techniques de haut niveau en capacité de conduire et piloter de grands projets stratégiques industriels et de développer des services à forte valeur ajoutée répondant aux besoins des pays de l'espace euro-méditerranéen.

Il s'agira aussi de dispenser une formation d'ingénieurs humanistes, porteurs des valeurs d'égalité des chances et des genres, d'interculturalité et de responsabilité sociale conformément aux valeurs fondatrices du groupe INSA et de l'UEMF», explique le président de l'Université.

A terme, l'INSA accueillera 2.000 élèves-ingénieurs et diplômera 400 ingénieurs/an. Il développera dès 2016 des masters internationaux en ingénierie et des programmes de recherche (doctorats en ingénierie de l'UEMF-mention INSA Euro-Méditerranée).

S'agissant enfin des programmes, l'aéronautique, les énergies, les technologies de l'information et de la communication, la mécanique et l'automobile constitueront les secteurs de prédilection de l'Institut. □

Youness SAAD ALAMI

Pour réagir à cet article:  
courrier@leconomiste.com

## Education

## Quelle réforme avec des profs absents?

■ La question pas suffisamment prise au sérieux par la tutelle

■ Arrêt des cours particuliers et des vacations, du «bricolage» selon les syndicats

■ Face à l'interdiction, les tarifs des séances de soutien grimpent

C'EST une évidence, aucune réforme du système d'éducation au Maroc ne marchera sans une implication forte des enseignants. Ces derniers, pour une grande partie, se sont depuis des années démotivés face à l'école publique. Dévalorisés, démotivés, exerçant dans des conditions difficiles et mal rémunérés, ils ont relégué leur mission éducative au second plan. Ils enregistrent aussi des taux d'absentéisme record dans la région. Selon un rapport de la Banque mondiale (Expenditure Review 2013), 40% des profs du collège et 54% de ceux du lycée ne dispensent pas le nombre d'heures qui leur sont requis. Et d'après le dernier rapport du classement international Timss (2011), 40% des élèves souffrent de l'absentéisme de leurs enseignants, contre une moyenne de 22% dans la région Mena. Le sujet ne semble pas inquiéter le ministère outre mesure. Interpelé sur la question par L'Economiste lors de sa dernière sortie médiatique, le ministre Rachid Benmokhtar n'a accordé que peu de crédit aux chiffres avancés. La question l'a même fait rire...

Le phénomène ne semble pas non plus préoccuper les parents. Ont-ils tout simplement perdu espoir dans l'école publique?

Beaucoup d'enseignants se sont également surinvestis dans les cours particuliers au détriment de leur poste dans le public.

Après être monté au créneau en menaçant ceux dispensant des cours particuliers payants de sanctions (voir L'Economiste du 2 février 2015), le ministère de l'Education nationale s'est attaqué aux vacations dans les écoles privées. A travers l'arrêté du 4 février dernier (0001-15), le ministère a mis fin aux autorisations accordées aux professeurs



La tutelle compte aussi, dans le cadre de son plan d'action, revoir les critères de sélection des enseignants et le contenu de leur formation. Mais encore faut-il gagner leur totale implication (Ph. Bziouat)

et inspecteurs pédagogiques d'exercer dans le privé. La décision prend effet à partir de la prochaine année scolaire. Les écoles employant déjà des ressources du public bénéficieront néanmoins d'un délai transitoire de 3 ans, qui prendra fin au terme de 2016-2017.

En l'espace de deux mois, la tutelle prend donc deux mesures visant directe-

nir d'en dispenser comme par magie? «Les cours de soutien payants n'ont pas arrêté, il y en a toujours. Les tarifs ont même augmenté après la circulaire du ministère», relève Abdelilah Dahmane, vice-secrétaire général de la fédération des fonctionnaires de l'Education nationale, affilié à l'UNTM. «Tant que les causes derrière le recours des profs et

présente plus une «fuite en avant». «Le système ne pourrait fonctionner correctement qu'à travers la revalorisation du rôle de l'enseignant et sa motivation, et non en brandissant des sanctions. Cela ne ferait qu'attiser les tensions», estime Mohamed Oulout, membre du bureau exécutif de la fédération nationale de l'enseignement, relevant de l'UMT. Chose que l'on encore jamais réussi à faire. «Pour le moment, nous faisons que du bricolage, alors que la question de la réforme est beaucoup plus complexe. L'accent devrait être mis sur la formation et la motivation des ressources humaines qui constituent le socle du système», insiste quant à lui Allal Belarbi, SG du syndicat national de l'enseignement affilié à la CDT.

L'offensive du ministère a tout l'air d'un coup d'épée dans l'eau. D'autant plus qu'il ne dispose que de peu de moyens pour contrôler les enseignants. Pour gagner leur adhésion, il faudra changer de recette. □

Ahlam NAZIH

### Les inspecteurs, oubliés?

ILS sont près de 2.000 inspecteurs pédagogiques à travailler au sein de l'Education nationale. Ils sont censés chapeauter 224.390 enseignants (chiffre de 2014-2015). La tâche est, de toute évidence, énorme pour ces encadrants/évaluateurs du corps enseignant. «Les inspecteurs faisaient du très bon travail mais on les a tués», regrette un ancien responsable du ministère. «Ils ont été exclus de la réflexion sur la réforme. Ils ont ensuite créé un syndicat qui a eu des frictions avec la tutelle. En 2005, beaucoup ont opté pour le départ volontaire, tandis que d'autres ont commencé à donner des cours particuliers», explique-t-il.

Aujourd'hui, ils ne sont pratiquement jamais cités dans les projets du ministère. □

ment le corps enseignant. Elles ne sont pas nouvelles, elles relèvent plutôt du «rappel», puisqu'elles ont déjà été prises par les précédents gouvernements, mais jamais appliquées jusqu'au bout.

Les enseignants, habitués depuis tellement longtemps aux cours particuliers, très lucratifs, vont-ils s'abste-

des parents à ces cours persisteront, le phénomène continuera», pense-t-il. Autrement dit, il faudrait d'abord revoir les rémunérations offertes aux enseignants et améliorer la qualité du système public.

Les syndicats sont quasi unanimes. Pour eux, l'approche du ministère re-

Pour réagir à cet article:  
courrier@leconomiste.com

Education

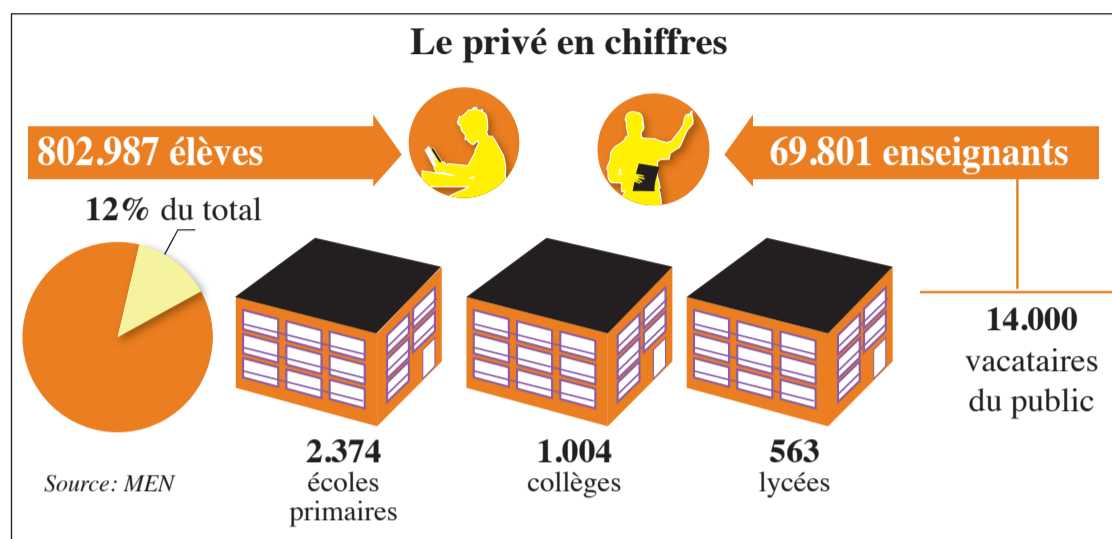
# Les écoles privées tiennent aux ressources publiques

■ Elles demandent un minimum de 6 ans pour former des enseignants

■ Le programme des 10.000 cadres éducatifs n'aurait pas réussi!

■ Depuis 15 ans, toutes les tentatives n'ont pas suffi

LE secteur privé devait dès la réforme de 2000 former progressivement ses propres enseignants. Il a même bénéficié de l'accompagnement de l'Etat dans le cadre de différents programmes. «Il a aussi eu droit à des exonérations fiscales colossales. Au lieu de participer à l'efficacité du système, il dépouille l'école publique de ses ressources», critique Abdelilah Dahmane, vice-secrétaire général de la fédération des fonctionnaires de l'Education nationale (UNT).



En 2008-2009, un programme avait, par exemple, été lancé en partenariat avec l'Anapec qui finançait la formation des enseignants. «Malheureusement, les formateurs auxquels nous avons eu recours n'ont pas été payés par l'Anapec. L'opération n'a donc pas pu continuer», regrette Abdessalam Amor, SG de l'Alliance de l'enseignement privé au Maroc, qui compte près de 1.200 établissements (fondée en 1994).

En 2013, une énième initiative a été

prise, cette fois-ci par le chef du gouvernement lui-même, qui avait donné en 2013 le coup d'envoi de la formation de 10.000 cadres éducatifs destinés au privé. «Quelque 8.000 ont réussi le concours. Une grande partie de ces profils a fini par intégrer le secteur public. Le reste a été dispatché dans les régions», révèle Amor.

Les écoles privées (3.941 établissements en 2013-2014) se disent pour une indépendance totale du public. Puisque leur relation actuelle avec les profs du pu-

blic est plus «pécuniaire qu'éducative». D'autant plus que la stabilité des ressources va dans le sens de la qualité de l'enseignement offert. Mais ils demandent un délai supplémentaire pour pouvoir former des enseignants. «Les 3 ans accordés par la tutelle ne sont pas suffisants. Entre le primaire et le secondaire nous avons besoin de 6 ans. Le déficit est important, surtout au niveau des deux années du baccalauréat. Nous avons aussi besoin que l'Etat nous ouvre ses centres de formation», déclarent les responsables de la l'Alliance.

Mais le privé a tout de même déjà bénéficié d'un délai de 15 ans! Le département de Rachid Benmokhtar devra trouver la bonne recette. □

A. Na

Pour réagir à cet article: [courrier@leconomiste.com](mailto:courrier@leconomiste.com)

## Des coachs pour les profs: Tout dépendra des syndicats!

• D'abord s'attaquer à la formation et aux critères de recrutement

• La gestion du système ne sera pas facile

• Hors de question que les inspecteurs endossent ce rôle



Abderrahmane Lahlou, expert en éducation, fondateur du cabinet Abwab Consultants: «Fortement syndiqués, les profs sont en train de virer vers une position à la française de souveraineté totale sur leur classe» (Ph. AL)

- L'Economiste: L'Education nationale prévoit des coachs pour les profs. Qu'en pensez-vous?

- Abderrahmane Lahlou: Ce qui est réalisable, c'est d'améliorer d'abord les procédures de recrutement, la formation initiale, qui est mal en point, et la formation continue. C'est fondamental, car un enseignant transmet ce qu'il est, plus que ce qu'il sait.

L'idée des coachs est idéale. Au top niveau, nous avons le modèle nordique, finlandais et norvégien, dans lequel il est systématique d'avoir dans chaque école

un ou deux coachs. Ils veillent à aider l'enseignant à sortir le meilleur de lui-même, à la manière d'un coach sportif.

Maintenant, au moins deux difficultés se posent. D'abord la formation des coachs et la gestion de tout le mécanisme. Nous avons déjà beaucoup de mal à gérer les inspecteurs, devenus un corps routinier s'adonnant à un exercice rituel sans grande efficacité. Il n'est pas question que les inspecteurs endossent ce rôle. Il est

important qu'aux yeux des enseignants le coach ait une image totalement différente.

- Cela demande aussi plus de budget...

- Oui mais il va falloir surtout bien penser la manière dont tout cela sera géré, l'emploi du temps, la couverture, et l'efficacité des coachs.

La seconde difficulté concerne les enseignants eux-mêmes, fortement syndiqués, et qui sont en train de virer vers une position à la française de souveraineté totale sur leur classe. Ils n'aiment pas trop qu'on leur apprenne comment faire les choses. J'en veux pour preuve la suspension de la pédagogie d'intégration au début du mandat de l'actuel gouvernement. Il s'agissait de l'une des réformes majeures du système éducatif au Maroc, mais qui n'a pas abouti parce que les enseignants n'étaient pas d'accord. Cela leur demandait un effort nouveau sur eux-mêmes, de renouveler leurs méthodes. Malheureusement, aucune enquête de satisfaction ou étude d'impact n'a été menée. Le citoyen marocain ne sait pas si c'était vraiment une bonne ou mauvaise chose. L'on a tout simplement préféré an-

nuler. Pour introduire les coachs, il faudra tenir compte de ce facteur. Est-ce que les syndicats vont marcher?

- Interdire les cours particuliers et vacations dans le privé, est-ce une bonne idée?

- Il y a quelques semaines, le ministère a même annoncé l'introduction de cours, non payants, de sacrifice et de civisme. Ce sera difficile de passer d'un système vache à lait à un système de sacrifice.

C'est vrai que dans d'autres pays les cours particuliers sont réglementés, et même encouragés fiscalement pour les parents. Est-ce qu'au Maroc il aurait mieux fallu encadrer ce secteur? A défaut d'une agence de régulation, le réflexe est de balayer d'un revers de la main.

C'est une décision compréhensible, mais les enseignants ne vont pas l'entendre de cette oreille.

Pour l'interdiction des vacations, je pense que c'est une bonne chose. Les investisseurs des écoles privées doivent avoir le courage d'assumer leur marché du travail. □

Propos recueillis par Ahlam NAZIH

# L'ESJC initie aux médias numériques

■ La journaliste américaine Nancy San Martin invitée à une conférence à l'école

■ Une conférence entrant dans le cadre d'un programme d'échanges avec les Etats-Unis

■ Sites électroniques, publications, newsletters... de nombreux supports existants

LES médias numériques sont-ils sur le point de remplacer définitivement la presse écrite ? C'est le sujet abordé lors de la conférence organisée le 13 février dernier à l'Ecole Supérieure de Journalisme et de Communication (Groupe Eco-Médias, éditeur de L'Economiste et Assabah, et propriétaire d'Atlantic Radio) par l'«International Center for journalists» de Washington et le Consulat général des Etats-Unis de Ca-



L'ESJC a organisé une conférence avec la journaliste américaine Nancy San Martin spécialiste des documentaires. L'occasion pour elle de sensibiliser les étudiants à l'importance des médias numériques et de partager connaissance et expérience dans le domaine (Ph. Jarfi)

sablanca dans le cadre d'un programme d'échange. L'invitée, la journaliste du journal «Miami Herald» Nancy San Martin, a ainsi fait part de son expérience aux étudiants et a souligné les différents avantages et la nécessité de suivre la révolution médiatique 2.0.

Le passage aux médias électroniques est devenu essentiel afin de survivre économiquement et de s'adapter aux nouveaux besoins des lecteurs, souligne la rédactrice. «Les médias en support papier sont en train de disparaître (aux USA). Bon nombre de journaux ont même dû stopper leur business», explique Nancy San Martin. Cette transition est également primordiale afin d'attirer davantage l'attention des lecteurs. Ce type de médias permet par ailleurs une interactivité instantanée avec le public et constitue un solide moyen de connaître le taux d'audience et de s'informer par exemple sur le nombre de vues de tel ou tel article. Deux documentaires numériques de la journaliste américaine récompensés aux Emmy Awards ont été présentés aux étudiants. Le premier a été réalisé sur le tremblement de terre de Haïti en 2010. Nancy San Martin a passé près d'une année sur place. Le documentaire a été diffusé sur les chaînes nationales américaines et ensuite sur YouTube. Le second documentaire, qui s'intitule «The day it snowed on Miami», aborde les droits des homosexuels. L'on peut y trouver une chronologie des droits des gays. Des sujets qui ont suscité de vives réactions auprès des étudiants, n'ayant pas hésité à poser diverses questions à l'invitée.

Le projet d'échange conclut avec le Consulat des Etats-Unis de Casablanca vise avant tout à développer les liens entre les journalistes des deux pays. A travers ce programme, les journalistes marocains ont par ailleurs la possibilité de côtoyer le milieu du journalisme américain, et vice versa. «Il s'agit avant tout d'un partage de connaissances, d'expériences et de projets», précise la journaliste.

Nancy San Martin a commencé dans la presse écrite il y a plus de 20 ans. Elle a tout d'abord travaillé au Miami Herald de 1989 à 1992. Elle a ensuite intégré le Sun Sentinel de 1992 à 1998. Elle a ensuite rejoint le Dallas Morning News entre 1998 et 2001 pour réintégrer par la suite le Miami Herald. Ses sujets de prédilection sont la politique, l'éducation, la culture et les catastrophes naturelles. □

K. A.

## La star du conte se dévoile!

■ La réalisatrice Fatima Boubakdy captive les étudiants de l'ESJC

■ Hdidane, Roumane et Bertal... la cinéaste revient sur ses succès

AUTOGRAPHES, selfis, applaudissements... Les étudiants de l'ESJC (Groupe Eco-Média, éditeur de L'Economiste et Assabah, et propriétaire d'Atlantic Radio) ont très chaleureusement accueilli la célèbre réalisatrice Fatima Boubakdy le 13 février dernier dans le cadre du cycle de conférence organisé par les étudiants de l'école.

L'occasion pour la réalisatrice d'évoquer son parcours et de partager son expérience avec les étudiants en journalisme et communication.

Boubakdy a pour domaine de prédilection les séries et les téléfilms patrimoniaux. Il s'agit plus exactement de «séries basées sur des contes et des histoires transmis de générations en générations» par le bouche à oreille ou oralement. Un art visant à transmettre l'héritage cultu-



L'ESJC a aussi accueilli la réalisatrice Fatima Boubakdy, auteur des séries phares telles que «Hdidane» ou «Roumane et Bertal» (Ph. Khalifa)

rel et à préserver ce patrimoine. «Dans le temps, l'on racontait des histoires à travers les «Halqa». Aujourd'hui, c'est à la télévision de jouer ce rôle», confie la spécialiste.

Parmi ses succès phares, la réalisatrice a évoqué tout d'abord la série «Hdidane». Celle-ci reprend le personnage de Jouha, qui utilise la ruse lorsqu'il est face à un problème. «Roumana et Bertal», un autre de ses succès, est une série basée sur l'archétype de la femme rusée et de l'homme naïf. La

cinéaste est également l'auteur des téléfilms «Douiba» et «Souk Nssa».

En avant-première, les étudiants ont par ailleurs pu découvrir le scénario de la future production de l'artiste. Elle écrit en effet actuellement une série sociale sur les femmes rurales et les difficultés qu'elles rencontrent. Le scénario évoque les droits de la femme ainsi que les mariages précoces de ces dernières dans les campagnes. Une série qui permettra de valoriser la femme artisan. «La femme artisan travaille beaucoup et contribue à l'économie du pays, mais elle vit trop souvent dans l'ombre des hommes», précise Boubakdy.

La réalisatrice a parallèlement transmis aux jeunes apprentis son expérience en tant que spécialiste en cinéma. Ses conseils ? Faire preuve d'honnêteté pour réussir dans les métiers de la communication et de l'audio-visuel, mais aussi ne pas laisser corrompre leurs valeurs et leurs principes. □

K. A.

Pour réagir à cet article: [courrier@leconomiste.com](mailto:courrier@leconomiste.com)

# Harcèlement moral: Osez en parler!

■ Verbaliser les agressions et avoir recours à des équipes pluridisciplinaires

■ Une prise en charge psychologiques pour les cas les plus graves

■ Des retombées qui peuvent porter atteinte à la santé de la victime

LE harcèlement moral frappe de plus en plus d'organisations et ne doit pas être pris à la légère. Le processus, qui entraîne une véritable souffrance au travail et des retombées négatives aussi bien pour le salarié concerné que pour l'entreprise, peut cependant être prévenu voire même stoppé si l'on réagit à temps.

Ce phénomène désigne des «actes répétés ayant pour effet une dégradation des conditions de travail et une atteinte à la dignité du salarié», souligne Philippe Zawieja, chercheur associé au Centre de recherches sur les risques et les crises de MINES Paris Tech. Il prend le plus souvent la forme de menaces, d'insultes, d'humiliations, de dénigrements, d'isolement professionnel ou encore de déclassement, d'après l'expert. Des attaques qui sont le plus souvent individualisées, visant ainsi systématiquement la même personne.

Le phénomène peut avoir de fâcheuses conséquences autant chez le



véritable mal être s'installe en lui, affirme Ali Serhani. Ensuite, sur le plan physique, la victime peut développer des troubles du sommeil, des migraines dus à l'anxiété. Des maladies peuvent également apparaître telles que l'ulcère gastrique et même la tachycardie selon le chercheur.

A plus long terme, les symptômes peuvent rapidement s'aggraver. Le salarié peut être victime d'une dépression grave, de paranoïa ou encore de tendance suicidaire pouvant conduire au suicide. Le phénomène a également de sérieuses retombées sur l'entreprise concernée et sur son fonctionnement organisationnel, entraînant absentéisme, turnover, baisse de productivité, détérioration du climat social et atteintes à l'image de l'entreprise.

Pour combattre le harcèlement moral et se sortir d'une telle situation, il est tout d'abord conseillé de verbaliser ces agres-

galement conseillé de discuter du problème avec le délégué du personnel de son entreprise en vue d'une éventuelle conciliation avec la personne concernée. Si parler à une personne interne à l'entreprise ne mène à rien, il est d'usage de se rendre à l'inspection du travail plutôt que de faire appel à un avocat.

«Le recours à un inspecteur du travail permettra de prévenir un quelconque licenciement abusif à long terme», confie ainsi Serhani. Si la personne est profondément troublée et déstabilisée, elle doit être prise en charge sur le plan psychologique et médical. Elle doit alors consulter un médecin qui constatera les répercus-

sions sur la santé et y remédiera par un arrêt de travail ou encore par un traitement approprié, confie le chercheur. La personne harcelée peut également avoir recours à un psychologue qui lui permettra d'explicitier les rouages du phénomène dont elle est victime. Au Maroc, cette pratique est courante d'après Ali Serhani. Un processus adopté généralement afin de pousser une personne à déposer sa démission et ne pas avoir à lui verser une indemnité par la suite. □

K. A.

Pour réagir à cet article:  
[courrier@leconomiste.com](mailto:courrier@leconomiste.com)

## Le clou qui dépasse rencontrera le marteau

LE harcèlement moral est avant tout dû à un problème de jalousie, de rivalités ou de secrets cachés en entreprise que certains n'auraient pas dû approcher d'aussi près. Les «harceleurs» ne visent par ailleurs pas la victime pour ses faiblesses mais plutôt pour sa non-conformité. «La victime est souvent choisie parce qu'elle est différente par au moins un critère auquel le groupe accorde de l'importance, ce qui rapproche le harcèlement de la discrimination», affirme ainsi le chercheur. Le phénomène peut également s'expliquer par le manque de leadership du dirigeant de l'organisation. Au lieu de gérer les ressources humaines de sa structure, celui-ci recourt alors au harcèlement afin de motiver davantage les salariés, précise Ali Serhani, Directeur Associé du bureau de recrutement et de conseil RH Gesper Services. □

salarié qu'au niveau de l'entreprise concernée. D'abord, sur le plan psychologique, le harcèlement moral provoque un effondrement de la confiance en soi et du sentiment d'utilité, explique Philippe Zawieja. L'employé commence à sérieusement douter de ses propres compétences. Il perd toute estime de lui-même et ne sait plus à qui s'adresser pour faire reconnaître ses droits. Petit à petit, un

s'ions, d'en parler à son entourage et de ne pas laisser l'isolement s'installer. La personne harcelée peut aussi bien noter jour après jour les agressions dont elle est victime. Afin de traiter le harcèlement, l'on peut aussi avoir recours à une équipe pluridisciplinaire en mesure d'analyser la situation de travail, l'état de santé et la situation sociale du harcelé et compétente pour accompagner la victime. Il est

## Orientation scolaire: Elbilbia mise sur le numérique

L'orientation scolaire fait partie des principales défaillances du système d'enseignement au Maroc. Les initiatives privées néanmoins se multiplient afin d'offrir aux jeunes élèves plus de visibilité sur les options qui s'offrent à eux.

Le forum Journées des Voies d'Excellence (JVE) du groupe scolaire Elbilbia en fait partie. Pour sa 4e édition, qui s'est tenue les 14 et 15 février derniers à Casablanca, le forum a fait la part belle au numérique. Avec un portail web, des e-conférences, des entretiens virtuels visant l'e-orientation de 18.000 élèves, et une application mobile, destinées à atteindre un maximum de jeunes.

Organisées en partenariat avec l'ONISEP, opérateur historique de l'orientation en France, les JVE ont connu la participation de près de 70 experts (conseillers d'orientation, coaches, psychologues, pédagogues,...), qui ont animé quelque 27 tables rondes. «Notre objectif est de doter les jeunes d'une méthodologie leur permettant une prise de décision éclairée, basée sur les 3D: collecte de données, documentation et décision», relève Najwa Andaloussi, Directrice Elbilbia Sup et Pilote JVE.

L'évènement, durant lequel 10.000 guides des études supérieures au Maroc et 6.300 guides JVEistes ont été distribués, a ciblé 6.000 futurs bacheliers.

## ESCA primée au classement Eduniversal 2014-2015 des Masters

Les Masters «Management de Projets» et «International Business» d'ESCA Ecole de Management viennent d'être classés «Meilleur Master au Maroc» dans leur catégorie au classement Eduniversal 2014-2015 des Masters. L'«International MBA» de la même école a quant à lui écopé d'une seconde place sur le marché marocain. Le classement Eduniversal, qui prime les meilleurs Masters parmi les programmes bac+5 de plus de 1000 institutions dans 154 pays, est réalisé en fonction de différents critères parmi lesquels la notoriété de la formation, le salaire obtenu à la sortie de cette dernière ou encore le retour de satisfaction des étudiants. □

